



Licence professionnelle Gestion technique et économique des agroéquipements

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion technique et économique des agroéquipements. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039310

HAL Id: hceres-02039310

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039310>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion technique et économique des agroéquipements

- Université de Bourgogne – UB (déposant)
- AGROSUP DIJON – Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques de l'Alimentation et de l'Environnement

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Formations technologiques, ingénierie, management

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : AGROSUP DIJON – Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques de l'Alimentation et de l'Environnement

Cette licence professionnelle (LP) *Maintenance des systèmes pluri-techniques* spécialité *Gestion technique et économique des agroéquipements* est ouverte depuis 2005 sur le site de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Chalon-sur-Saône et est proposée par alternance. Elle peut être suivie dans le cadre de la formation initiale ou de l'apprentissage. De même, elle s'appuie sur un partenariat entre l'IUT d'une part, Agrosup Dijon et le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) de Vesoul d'autre part. La formation s'appuie sur l'APRODEMA (Association Professionnelle de Développement de l'Enseignement du Machinisme Agricole et des Agroéquipements) pour le développement d'un réseau de professionnels.

La licence professionnelle a pour vocation de former des cadres intermédiaires dans le domaine du machinisme agricole. Cette formation est accessible aux BTS (Brevet de Technicien Supérieur), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) et deuxième année de licence (L2) *Sciences et techniques*. Un dispositif d'enseignement différencié en fonction du parcours des étudiants a été mis en place. La licence professionnelle renforce l'offre de formation au niveau Bac+3 sur le plan régional afin de promouvoir le domaine des agroéquipements.

Synthèse de l'évaluation

Le dossier démontre une très bonne complémentarité entre les trois établissements partenaires en accord avec les objectifs de la formation ; la synergie et la coordination des établissements partenaires est très efficace. De plus, la formation est ancrée dans le tissu socio-économique français voire européen. La participation des professionnels dans les enseignements est un peu faible même si leur nombre est non négligeable. Ils représentent 34 % de l'effectif de l'équipe pédagogique et assurent 18 % des enseignements. Le reste de l'enseignement est assuré par des enseignants de l'IUT (représentant environ 24 % de l'effectif et assurant 27 % de l'enseignement) et par des enseignants des autres établissements (représentant environ 41 % de l'effectif et assurant 55 % de l'enseignement). Le dossier ne permet pas de savoir si l'intervention des professionnels se déroule dans le cœur de métier visé. En effet, les intitulés des enseignements qu'ils dispensent sont sous forme de sigles indéchiffrables. De plus, si l'on retire les 22 heures d'anglais, les enseignements effectués par les professionnels censés relever du cœur de métier ne représentent plus que 13 % des enseignements (60 heures au total) ce qui est loin de l'exigence prévue dans l'arrêté de 1999 relatif à la licence professionnelle.

Les compétences développées correspondent aux métiers envisagés. La formation est bien structurée et pilotée ; elle délivre un bon niveau de qualification dans le domaine du machinisme agricole. L'absence de semestrialisation est étonnante car elle pourrait conférer plus de cohérence au projet pédagogique. Cette licence professionnelle pourrait s'adresser davantage aux publics de L2 et DUT par le biais de campagnes de communication. En effet, la formation ouvre ses portes à des L2 mais son attractivité pour ce public n'est pas avérée. De plus, les DUT issus de l'IUT ne semblent pas s'orienter vers cette licence professionnelle. Il serait opportun de mettre en place au niveau de l'établissement des passerelles incitatives ou/et de développer des outils de communication afin de rendre la formation attractive pour les étudiants de L2 et de DUT. Les enquêtes internes ne sont pas toujours représentatives de la réalité et laissent à penser que la poursuite d'études n'est pas maîtrisée. En 2012, le taux de réponses à l'enquête interne était de 50 % ; il reste inférieur à 80 % en 2013 et 2014. L'enquête nationale n'est pas fournie. L'insertion professionnelle au sortir de la formation est bonne ; le taux d'insertion professionnelle immédiate est très convaincant et en accord avec les compétences délivrées. L'évaluation des étudiants n'est pas très précise en ce qui concerne les unités d'enseignement (UE) tout comme le suivi de l'acquisition des compétences. Ces indicateurs manquent de clarté.

Points forts :

- La synergie et la coordination des établissements partenaires est très efficace.
- Le taux d'insertion professionnelle immédiate est très convaincant.
- La formation est ancrée dans le tissu socio-économique français et même européen.

Points faibles :

- Une participation insuffisante des professionnels aux enseignements.
- La formation n'est pas très attractive en ce qui concerne les DUT (16 % des effectifs) et les L2 (aucun étudiant de cette filière).
- L'absence de semestrialisation.

Recommandations :

Cette licence professionnelle pourrait s'adresser davantage aux publics de L2 et DUT par le biais de campagnes de communication. L'équipe de pilotage pourrait augmenter le niveau de participation des professionnels aux enseignements. Une organisation en deux semestres devrait être mise en place.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'agencement des enseignements proposés est en très bonne adéquation avec les objectifs de la formation (techniciens supérieurs dans le domaine du machinisme agricole disposant de compétences pluri-techniques avancées). En effet, la répartition horaire des disciplines couvertes est cohérente. La mise en pratique (80 %) des cours magistraux (20 %) est largement prise en compte. De plus, l'équipe pédagogique est équilibrée avec une bonne participation de professionnels (à hauteur de 34 % pour un volume horaire représentant 18 %) et des différents sites. Cet équilibre semble être pertinent pour délivrer des compétences de très bon niveau et en accord avec les objectifs de la formation. Enfin, le projet tuteuré et le stage confèrent à la formation une dimension professionnalisante.</p> <p>La formation est déclinée à travers trois thèmes permettant de former des cadres intermédiaires pluridisciplinaires : connaissances technico-scientifiques, connaissances sur les nouvelles technologies et connaissances sur le marché européen.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Sur le plan régional, cette licence professionnelle est unique et renforce l'offre de formation au niveau Bac+3 afin de promouvoir le domaine des agroéquipements. Elle s'inscrit parfaitement dans le champ de formation <i>Formations technologiques, ingénierie, management</i> de l'établissement et est adossée à deux équipes de recherche locales (IUT Chalon et Agrosup Dijon) dont les travaux sont axés sur de nouveaux matériaux utilisés pour les agroéquipements.</p> <p>Les enseignements assurés par des enseignants-chercheurs de l'IUT représentent 11 % du volume horaire total et les enseignants-chercheurs d'Agrosup assurent quant à eux 23 % du volume horaire total (soit 34 % du volume horaire pour les enseignants-chercheurs).</p> <p>Les enseignements assurés par des professionnels représentent 18 % du volume horaire de la formation. Enfin, la formation s'appuie sur un partenariat avec l'APRODEMA (Association Professionnelle de Développement de l'Enseignement du Machinisme Agricole et des Agroéquipements) favorisant le développement d'un réseau de professionnels.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est équilibrée en ce qui concerne la répartition des enseignements des trois sites partenaires. Cependant, les professionnels interviennent à hauteur insuffisante dans les enseignements. De même, il est difficile de se rendre compte si ces derniers font partie du cœur de métier. Enfin, le pilotage de la formation est assuré conjointement par les établissements partenaires à savoir par un maître de conférences de l'IUT, (responsable de la formation), un enseignant du lycée agricole (assurant la coordination avec l'IUT et la gestion de l'apprentissage) et un membre d'Agrosup (assurant la coordination avec l'IUT et la gestion des projets tuteurés). Cette gestion dynamique s'effectue au quotidien et un comité de perfectionnement, dont la composition est précisée, a lieu une fois par an faisant intervenir l'APRODEMA.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif oscille d'une année sur l'autre mais il reste quasiment constant. Néanmoins, la formation a enregistré une baisse inexplicable en 2013-2014 avec 14 étudiants.</p> <p>Le public visé correspond aux étudiants issus de BTS (en très large majorité) puis de DUT ; les L2 sont également admissibles mais aucun étudiant issu de cette formation n'a été recruté ces cinq dernières années. Le taux de réussite est très bon variant de 94 % à 100 %.</p> <p>Les données en matière de poursuite d'études sont partielles (d'après le taux de réponses à l'enquête interne : de 53 % à 81 %) mais donneraient un taux de poursuite d'études à surveiller et en progression (de 13 % en 2012 à 17 % en 2014), bien que la formation annonce 10 % dans le dossier.</p> <p>Enfin, la formation enregistre un bon taux d'insertion professionnelle immédiate, supérieur à 80 %. Les diplômés occupent des emplois qui correspondent parfaitement aux objectifs de la formation.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est notamment dispensée par des intervenants investis également dans la recherche, en lien direct avec le domaine des agroéquipements. En effet, les enseignants-chercheurs interviennent à hauteur de 43 % du volume horaire total.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation a établi un partenariat solide avec les professionnels et les industriels du domaine des agroéquipements. On peut citer l'APRODEMA et l'AXEMA (associations professionnelles et des industriels). Les professionnels et les entreprises participent pleinement au déroulement de la formation.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) liste clairement les compétences visées. Les professionnels du secteur des agroéquipements interviennent dans les enseignements et dans le pilotage de la formation. Les étudiants bénéficient de visites et d'enseignements chez les constructeurs de machines agricoles.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tuteurés (140 heures) et le stage professionnel de 16 semaines sont évalués par la remise d'un rapport écrit et par une soutenance orale. En effet, ils sont encadrés par un des trois enseignants responsables de la formation et par les professionnels. Ils parachèvent la préprofessionnalisation des étudiants. Ils sont le complément des connaissances théoriques et font l'objet de mises en pratique industrielles. L'équipe pédagogique mentionne qu'il serait souhaitable de pouvoir allonger la période de stage à 19 semaines. Les projets et stages ont une place prépondérante dans la formation en termes de volume horaire ou de validation d'ECTS (crédits européens) soit 40 % du total.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation comprend des cours d'anglais technique - même si le volume horaire n'est pas précisé - et propose des logiciels d'autoformation. De même, elle organise une visite annuelle d'une semaine chez des constructeurs italiens qui donne lieu à la rédaction d'un rapport en anglais et a établi un partenariat avec des constructeurs d'outre-manche pour accueillir des stagiaires.</p> <p>Un des axes de formation des étudiants consiste à les rendre opérationnels et être au contact d'interlocuteurs sur le terrain notamment à l'étranger.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement s'effectue sur dossier et sur entretien. Un dispositif de mise à niveau de 40 heures d'enseignement différencié selon l'origine des étudiants (L2 ou BTS-DUT) a été mis en place.</p> <p>La formation ne semble pas avoir de difficultés à recruter car l'effectif est relativement constant (et oscille entre 14 et 20 étudiants par année) et les BTS (diplômés d'autres établissements) se dirigent vers cette licence professionnelle (environ 85 % de l'effectif). Par contre, il n'y a aucune information sur l'attractivité de celle-ci. Le nombre de dossiers traités lors de la sélection à l'entrée n'est pas disponible. Le public entrant est très largement représenté par les BTS à hauteur de 84 %. Les étudiants provenant de DUT sont peu représentés et ceux de L2 pas du tout.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation propose l'alternance ; elle peut être suivie dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue, de l'apprentissage (majoritaire) avec l'appui du CFA (centre de formation d'apprentis) de Vesoul, d'un contrat de professionnalisation avec l'appui d'un service de l'établissement (le SEFCA) ou de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). La formation donne la possibilité de tiers temps pour les étudiants présentant un handicap.</p> <p>L'usage du numérique semble conséquent au regard des enseignements dispensés (nouvelles technologies, DAO - dessin assisté par ordinateur - ...) et aux services accessibles aux étudiants (ordinateur et logiciel d'autoformation en libre-service, plateforme d'échange de fichiers).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation ne sont fournies que pour les projets tuteurés et les stages. Celles des enseignements dispensés au niveau des trois blocs qui constituent la maquette de la formation ne sont pas renseignées. Le jury d'examen - faisant intervenir universitaires et professionnels - se réunit une seule fois en septembre pour la délivrance du diplôme. En effet, il se compose du responsable, des co-responsables, d'un enseignant et de trois professionnels.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucune information n'est donnée sur ce point et aucun outil (type portefeuille de compétences) ne semble avoir été mis en place pour un tel suivi. Seule l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) donne des informations sur les compétences à acquérir à savoir des compétences scientifiques (mécanique, électricité, informatique industrielle), techniques (agriculture de précision, tracteur) et sociales (management, gestion d'un groupe). Les modalités de suivi de l'étudiant et des dispositifs d'aide en cas de difficultés ne sont pas précisées. Un suivi mensuel de la vie de la promotion, organisé par le responsable et les co-responsables, semble être mis en place mais aucun exemple concret ne permet de l'illustrer.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'équipe pédagogique par le biais d'une enquête annuelle à N+1 et d'une enquête plus globale tous les deux ans à l'occasion du salon international du machinisme agricole. Il révèle une insertion professionnelle assez rapide.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est composé des trois directeurs des composantes, des responsables de la formation et d'un représentant professionnel. Les étudiants ne font pas partie du conseil. Il se réunit une fois par an. L'un de ses membres est issu du monde professionnel pour la prise en compte du marché de l'emploi. De plus, le comité de pilotage (le responsable et ses deux co-responsables) assure l'autoévaluation mensuelle de la formation au sein du conseil de perfectionnement. Il s'appuie également sur l'évaluation des enseignements par les étudiants (organisée le dernier jour des enseignements) pour faire évoluer l'organisation de la formation.</p>

Observations de l'établissement

Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 DIJON Cedex
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de
l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 17 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3LP170011733 – Licence professionnelle « GESTION
TECHNIQUE ET ECONOMIQUE DES AGROEQUIPEMENTS » - 0211237F

Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence professionnelle « GESTION TECHNIQUE ET ECONOMIQUE DES AGROEQUIPEMENTS ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN



Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence professionnelle « **GESTION TECHNIQUE ET ECONOMIQUE DES AGROEQUIPEMENTS** »



ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne

Composante : IUT de Chalon-sur-Saône

1, allée des Granges Forestier – 71100 Chalon-sur-Saône

Tél : 03 85 42 43 44

La volonté, présentée au COPIL, de l'équipe pédagogique est de conserver une cohérence et une continuité dans la formation tant au niveau initial qu'en apprentissage.

Pour ne pas créer des déséquilibres dans la répartition des emplois du temps, cela conduit entre autre à ne pas semestrialiser la formation.

En effet, la semestrialisation reviendrait en positionnant le projet tutoré et le stage au semestre 6. Donc à créer un semestre 5 uniquement d'enseignements (30 ECTS d'enseignement) et un semestre 6 professionnel (Projet + stage = 24 ECTS !!) qui irait à l'encontre d'une professionnalisation continue.

De plus la non semestrialisation laisse plus de souplesse dans :

- L'organisation des 4 semaines à Vesoul ;
- L'organisation des projets tutorés (4 semaines réparties sur l'année) ;
- L'organisation du voyage à l'étranger ;
- L'organisation des intervenants extérieurs.

Le problème de l'attractivité de la formation par rapport aux DUT et aux L2, est un problème récurrent. Tant au niveau des 3 partenaires institutionnels que des professionnels, les démarches sont effectuées pour ouvrir la formation au DUT et au L2 avec un retour faible, voir nul pour les L2. Depuis 5 ans, en janvier, plus de 300 courriers sont envoyés aux établissements universitaires et BTS avec : une affiche annonçant la journée porte ouverte et des plaquettes de la formation. Les principaux étudiants se déplaçant sont des étudiants de BTS. Peu d'étudiants d'IUT font le déplacement. Au niveau des L2, ce type de parcours en L3 pro rentre peu dans leurs PPP.

Le problème de la participation des professionnels aux enseignements est un problème complexe. Le COPIL a souhaité que les deux acteurs professionnels du machinisme agricole soient au Comité de pilotage :

- l'APRODEMA partenaire historique qui a participé au développement de la licence professionnelle ;
- la commission formation de l'AXEMA (syndicat des acteurs du machinisme agricole).

Depuis 1 an, Un travail de fond a été lancé avec la commission formation de l'AXEMA pour centrer les besoins en intervenant professionnels. L'année dernière, M. Nivot du groupe ARGO est venu faire une journée de formation sur les tracteurs et les outils de diagnostic.